

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 763 DU 4 MARS 2013

1801/2013 : 212<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« Mais si, aujourd'hui comme alors, une minorité active se dresse, cela suffira, nous aurons le levain pour que la pâte lève ».

## STÉPHANE HESSEL

ANNÉE 2013

ANNÉE SÉNÉGAL

PROMULGATION

EN MARS 1685

DU CODE NOIR

LES RACINES

DE

L'INSÉCURITÉ

## **À LA UNE**

### **SE SOUVENIR DU CODE NOIR**

**Une nation est une communauté humaine ayant conscience d'être unie par une identité historique, culturelle, linguistique ou religieuse. En tant qu'entité politique, la nation, est une communauté caractérisée par un territoire propre, gouvernée et administrée par un état. Les critères évoqués ci-dessus ou une partie d'entre eux (identité historique, culturelle, linguistique, religieuse, géographique) ne peuvent à eux seuls caractériser une nation. Il y a aussi un système de valeurs, souvent résumé en une devise et qui repose sur un contrat social implicite entre les membres de la nation. Pour certains sociologues le seul critère déterminant est subjectif : il faut que les membres d'une communauté soient convaincus qu'ils relèvent d'une même appartenance nationale. Une nation se construit donc en permanence au travers notamment de la commémoration de grandes dates reconnus par ses membres. Le code noir élaboré au mois de mars est un de ces événements créateurs . Le Code noir est le nom qui est donné au milieu du XVIII siècle à un ensemble de textes juridiques réglant la vie des esclaves noirs dans les colonies françaises de la Caraïbe, en particulier l'ordonnance de soixante articles, portant statut civil et pénal, donné en mars 1685 par Louis XIV, complétée par des déclarations et des règlements postérieurs. Il existe deux versions du Code Noir. La première est préparée par le ministre Colbert (1616 - 1683) et terminée par son fils Marquis de Seignelay (1651-1690). Elle est promulguée en mars 1685 par le roi Louis XIV et inscrite au conseil Souverain de Saint Domingue le 6 mai 1687, après le refus du Parlement de l'enregistrer. La seconde est rédigée sous la régence du duc d'Orléans et promulguée au mois de mars 1724 par le roi Louis XV, alors âgé de treize ans. Les articles 5, 7, 8, 18 et 25 du Code noir de 1665 ne sont pas repris dans la version de 17241.**

### **LA RÉDACTION**



# AFFAIRES NATIONALES

## POLITIQUE

### LES RACINES DE L'INSÉCURITÉ

Le refus de voir la réalité de l'insécurité en face procède d'une conception matérialiste réduisant le lien social aux rapports économiques. Si les criminologues s'accordent généralement sur la classification des différents types de délinquance (distinction entre violence sociale et sociétale, par exemple), ils divergent souvent sur l'analyse des causes conduisant à l'infraction pénale. Deux types d'explications sont couramment présentés, l'un s'appuyant sur des considérations économiques et sociales, l'autre sur des critères culturels et moraux.

Pour le premier courant, le niveau de violence dans une société serait déterminé par la nature des rapports économiques ; l'individu se considérant comme exclu exprimerait une violence en réaction à l'exploitation qu'il subirait. L'infacteur est donc considéré comme une victime de la société. Il a certes troublé l'ordre public, mais celui-ci est injuste. L'infraction pénale est analysée comme une réaction à l'inégalité sociale ; elle est donc très largement excusable : l'acte pénalement condamnable est appréhendé comme la conséquence d'une forme d'état de nécessité. La délinquance est perçue comme une résistance à une société inique.

A l'opposé, une autre analyse considère que le milieu social et l'infraction pénale ne sont pas intrinsèquement liés. En effet, l'écrasante majorité des ménages pauvres vit hors des quartiers dits "sensibles". En outre, les victimes ressemblent socialement à leurs agresseurs : elles sont, le plus souvent, des proches ou des voisins vivant dans les mêmes conditions qu'eux. S'il peut donc y avoir des corrélations (recours à la "débrouille"), il n'existe pas de relation de cause à effet entre la précarité sociale et les phénomènes d'insécurité et de violence. Si les formes de la délinquance ont pu varier avec les époques, son fondement est resté le même : il réside dans la conjonction de la vulnérabilité (des personnes et des biens) et de la faiblesse ou de l'absence de contrainte morale et culturelle. La délinquance manifeste une déstructuration (résultant d'une défaillance de

l'éducation) d'une personne se révélant incapable de supporter des frustrations. Les analyses psychologiques vont dans le même sens. Plus le stock verbal est limité, plus l'individu est susceptible de devenir violent quand, confronté à une situation délicate (angoisse, convoitise), il ne dispose plus du "pouvoir du verbe" pour l'analyser et la dominer. De même, étant donné que les valeurs auxquelles adhèrent les individus orientent leurs actes, moins la personne est culturellement assimilée au corps social, moins elle sera encline à respecter l'ordre public porteur de l'identité du groupe.

Dans le fond, nombre de décideurs publics refusent de voir la réalité de l'insécurité en face parce qu'ils sont prisonniers d'une idéologie matérialiste réduisant le lien social aux rapports économiques et négligeant l'aspect central de la culture dans la cohésion de la société.

## **LES CONSERVATEURS SOCIALISTES VEULENT DÉTRUIRE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE**

La famille a toujours été la grande ennemie des socialistes. Car elle est le creuset de l'éducation. Le lieu où se transmettent les valeurs et où se forgent les individus. La famille a toujours été la grande ennemie des socialistes. Car elle est le creuset de l'éducation. Le lieu où se transmettent les valeurs. L'endroit où se forgent les individus autour de ces piliers universels que sont l'autorité, l'ordre, le mérite et la responsabilité. Au nom, paraît-il, de l'égalité des chances. Avec surtout comme arrière-pensée de former des adultes, dociles, soumis et résignés à la misère matérielle et intellectuelle que leur réserve le collectivisme. Dans les soixante propositions formulées il y a un an par le candidat socialiste, il ne figurait aucune mesure en faveur de la famille, à l'exception de l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire qui sert davantage à acheter un nouvel écran plat ou une console de jeux que des cartables et des trousse. En revanche François Hollande fourmillait déjà d'idées pour la suppression ou la réduction du quotient familial et l'instauration du mariage homosexuel. Sans un socle familial solide c'est la voie ouverte au déclin.

## **POUR LKP L'ACCORD DE « MODÉRATION DES PRIX » EST UN VASTE ÉCRAN DE FUMÉE**

C'est ce que déclare LKP dans le communiqué du premier mars qui peut être lu sur le site internet de L' UGTG : « Ce vendredi 1er mars, en vertu de l'article L. 410-5 du code du commerce instauré par la loi Lurel relative à la régulation économique "outre-mer", la préfète a publié sa liste de produits à "prix modérés" dont le prix est fixé par arrêté préfectoral, après

"négociation" avec certaines entreprises du secteur du commerce de détail, du commerce de gros et de l'import. **DES NÉGOCIATIONS SECRÈTES SANS TÉMOIN, SANS TRAVAILLEUR, SANS CONSOMMATEUR.** C'est le représentant de l'État, seul, qui a mené "des négociations secrètes et fermées" avec les seuls représentants des pwofitan. Le préfet s'est donc entendu avec les représentants des magasins d'alimentation et le MEDEF sur un prix de vente d'une liste de 100 produits, non pas à partir d'une connaissance des marges réalisées par les sociétés de l'import-distribution mais à partir des seules propositions émises par les importateurs distributeurs. (avec le LKP, c'était 100 familles de produits soit plusieurs milliers de produits). Avec la connivence de l'État et en s'appuyant sur l'exclusion de toute organisation syndicale ou association de consommateurs dans les négociations, n'ayant absolument aucune obligation légale de communiquer le moindre document comptable sur leurs marges, sur les produits qu'elles vendent le plus ou sur ceux sur lesquels elles réalisent leurs plus fortes marges, les sociétés de l'import-distribution ont accordé, en réalité, que ce qu'elles voulaient bien concéder. Yo bay sa yo té vlé. La liste de produits à "prix modérés" et les pseudos négociations annuelle ne sont qu'une vaste supercherie qui poursuit un triple objectif :

- Servir d'argument publicitaire à la grande distribution pour appâter une clientèle nouvelle et inciter les consommateurs guadeloupéens à dépenser leur argent dans ses rayons et lui permettre, ainsi, de poursuivre la pwofitasyon sur les milliers et milliers d'autres articles, sans aucune modération.

- Endormir les Guadeloupéens en faisant semblant de lutter contre la pwofitasyon à des fins de pure propagande électoraliste tout en sauvegardant les intérêts des pwofitan.

- Supprimer le petit commerce, les lolo, épiceries et autres points de vente de proximité au profit des importateurs-distributeurs qui ne cessent de se développer.

En un mot, l'accord de modération des prix vise en fait à hamoniser et à mieux répartir la pwofitasyon, pou tout gannyé menm lajan-la si do an-nou.Face à cette triste mascarade jouée au détriment des besoins du peuple guadeloupéen :

LKP réaffirme la nécessité d'un encadrement général du prix des produits de première nécessité en Guadeloupe.

LKP réclame, en conséquence, l'application des articles L. 410-2 et L. 410-

4 du code du commerce qui permettent une réglementation immédiate du prix des produits de première nécessité et une limitation des marges abusives des sociétés de l'import-distribution.

LKP appelle toutes les Guadeloupéennes et tous les Guadeloupéens à privilégier la consommation des produits locaux et rappelle l'impératif de développer et de promouvoir une production locale protégée des importations et ayant comme objectif l'autosuffisance alimentaire, seul moyen de nous libérer du joug des transnationales de la grande distribution.

## **ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ**

### **IL FAUT MANIER AVEC PRUDENCE LE PIB**

Les thuriféraires de l'économie officielle (du type Insee) nous enjoignent de regarder l'évolution du PIB. Bien sûr, c'est le ratio des productions industrielles qui reflète la réalité puisque le PIB ne prend en compte ni la détérioration du bilan de l'état ni la hausse du poids de ce même état dans l'économie : si les pouvoirs publics embauchent des dizaines de milliers de fonctionnaires et les payent en empruntant de l'argent, le PIB monte. On voit la stupidité d'une telle mesure statistique qui ne peut satisfaire les conservateurs de l'ordre colonial . Par contre, la production industrielle mesure ce qui se passe dans une partie de l'économie non étatique, celle qui produit des biens. Dans cette partie là, l'économie guadeloupéenne a reculé régulièrement en 20 ans. Depuis 20 ans, la Guadeloupe s'est appauvrie car elle a perdu ses industries.

### **LE SPEG DÉNONCE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Depuis l'annonce du gouvernement de réformer les rythmes scolaires, les syndicats montent au créneau. « Le SPEG dénonce la précipitation dont fait preuve le gouvernement et l'administration rectorale pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Le SPEG rappelle à l'ensemble des partenaires de l'éducation en Guadeloupe que l'urgence doit être la réussite de tous les élèves. Par conséquent, nous en appelons à la responsabilité de l'ensemble des maires de Guadeloupe afin qu'ils prennent le temps nécessaire pour mieux mesurer les incidences néfastes de la mise en œuvre d'une telle réforme dès la rentrée 2013 sans aucune garantie de financement à long terme des dépenses engendrées. Le SPEG réaffirme qu'aucune réforme sur les rythmes scolaires ne peut répondre à l'intérêt de l'enfant guadeloupéen, tant que l'on n'aura pas, entre autres, révisé le contenu des programmes, réalisé avec tous les partenaires du système éducatif en Guadeloupe, une étude chrono biologique spécifique ».

## UN ENFANT CONTAMINÉ PAR SA MÈRE EST GUÉRI DU SIDA

Le premier cas de guérison apparente d'un jeune enfant contaminé à la naissance avec le virus du sida (VIH) transmis par sa mère séropositive non traitée, annoncé dimanche aux États-Unis, conforte l'espoir de pouvoir vaincre cette infection dévastatrice. Le virus n'a pas été complètement éradiqué mais sa présence est tellement faible que le système immunitaire de l'organisme peut le contrôler sans traitement antirétroviral, ont expliqué les chercheurs qui ont présenté ce cas à la 20e conférence annuelle sur les rétrovirus et les infections opportunistes (CROI) réunie ce week-end à Atlanta. La seule guérison complète officielle reconnue au monde est celle de l'Américain Timothy Brown, dit le patient de Berlin. Il a été déclaré guéri après une greffe de moelle osseuse d'un donneur présentant une mutation génétique rare empêchant le virus de pénétrer dans les cellules. Cette greffe visait à traiter une leucémie. Dans le cas de l'enfant pouvant désormais contrôler sans traitement son infection, il avait reçu des antirétroviraux moins de 30 heures après sa naissance, soit beaucoup plus tôt que ce qui est normalement fait pour les nouveaux-nés à haut risque d'être contaminés. Ce traitement précoce explique probablement sa guérison «fonctionnelle» en bloquant la formation de réservoirs viraux difficiles à traiter, selon ces chercheurs. Ces cellules contaminées «dormantes» relancent l'infection chez la plupart des personnes séropositives dans les quelques semaines après l'arrêt des antirétroviraux. «Faire une thérapie antirétrovirale chez les nouveau-nés très tôt pourrait permettre d'obtenir une très longue rémission sans antirétroviraux en empêchant la formation de ces réservoirs viraux cachés», souligne le Dr Deborah Persaud, une virologue du Centre des enfants de la faculté du centre hospitalier universitaire Johns Hopkins à Baltimore, principal auteur de cette étude clinique. C'est ce qui s'est apparemment passé avec cet enfant, estime cette chercheuse. Les tests avaient montré une diminution progressive de la présence virale dans le sang du nouveau-né jusqu'à ce que le virus soit indétectable 29 jours après la naissance. L'enfant a été traité avec des antirétroviraux jusqu'à 18 mois, âge à partir duquel les médecins ont perdu sa trace pendant dix mois. Pendant cette période il n'a pas eu de traitement antirétroviral. Aucun des tests sanguins effectués ensuite n'a détecté la présence du VIH (virus de l'immunodéficience humaine). Seules des traces du virus ont été détectées par des analyses génétiques mais pas suffisantes pour sa réplication. La suppression de la charge virale du VIH sans traitement est excessivement rare, étant observée dans moins de 0,5% des adultes infectés, appelé «contrôleurs», dont le système immunitaire empêche la réplication du virus et le rend cliniquement indétectable, précisent ces virologues. Une étude présentée en juillet à la conférence internationale sur le sida à Washington avait

indiqué que douze patients en France de la «cohorte dite de Visconti» infectés avec le VIH et mis peu après leur infection (8 à 10 semaines) sous antirétroviraux pendant près de trois ans, continuaient à contrôler leur infection six ans après sans traitement. Selon les virologues le cas du jeune enfant apparemment guéri pourrait changer la pratique médicale actuelle en mettant en lumière le potentiel d'un traitement antirétroviral très tôt après la naissance pour ces nouveau-nés à haut risque. Mais, soulignent ces chercheurs, le premier objectif est la prévention pour empêcher la transmission de la mère à l'enfant. Les traitements antirétroviraux des femmes enceintes permettent actuellement d'éviter de transmettre le virus à l'enfant dans 98% des cas, précisent-ils. Elle pourrait bénéficier aux quelques 300 000 enfants nés séropositifs chaque année dans le monde pour la plupart dans les pays pauvres où seulement 60% des femmes enceintes infectées avec le VIH bénéficient d'un traitement anti-rétroviral. La recherche a été financée par les Instituts nationaux de la santé et l'American Foundation for AIDS Research.

## PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



## AFFAIRES MONDIALES

### SOCIÉTÉ MONDIALE

#### LA CHRONIQUE INTERNATIONALE DU LUNDI

**L'intervention au Mali de la France pays étranger à l'Afrique illustre les faiblesses africaines et expliquent dans une large mesure sa faible influence pour ne pas dire plus sur les affaires mondiales . D'une part , en apparence , c'est le président malien qui demande l'intervention des troupes françaises . En apparence, car il semble que ce soient les diplomates français qui ont rédigé en deux temps cette fameuse demande . D'autre part , la France et l'Occident ont décidé que leur intervention en Afrique avait pour objectif de barrer la route dans le nord du Mali aux terroristes islamiques dont l'activité est un danger pour eux . L' Occident qui continue de dominer notre planète quasiment à sa guise malgré quelques limitations modestes intervient donc en Afrique pour défendre sa**



**sécurité . Le point de vue des maliens qui sont des musulmans soutenus par l'Arabie saoudite qui finance l'expansion de l'islam sunnite n'est pas pris en compte . Il est vrai qu'il y a une certaine convergence entre ce pays très riche et l'Occident . Enfin, les troupes africaines exercent simplement un rôle de supplétif . Malgré l'indépendance acquise au milieu du 20e siècle, l'Afrique est à peine mieux lotie qu'au 19e siècle au moment de la signature l'acte de Berlin qui l'a configurée. La situation est particulièrement grave . Les africains demandent toujours de l'argent pour faire la guerre et on leur fait comprendre que la prochaine étape est celle de la (re)construction d'un état malien dont les insuffisances sont à l'origine de l'opération Serval. Si l'islamisme radical était un problème africain , faire appel à des étrangers qui ont toujours tenté et réussi à mettre l'Afrique à genoux n'est certainement pas la meilleure décision. La souveraineté militaire est la condition de la liberté des peuples .**

## **LA RÉDACTION**

### **LE 20e ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE VIENNE DE 1993**

De hauts fonctionnaires des Nations Unies ont salué lundi la Déclaration de Vienne de 1993, qui a porté création du poste de Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et renforcé le régime des droits de l'homme et l'obligation faite aux États de les respecter. « Les droits humains et les libertés fondamentales sont les forces vives des Nations Unies », a affirmé le Secrétaire général Ban Ki-moon dans un message qu'il a adressé par visioconférence lors d'un panel organisé à Genève afin de commémorer le 20ème anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.« Depuis les débuts de l'Organisation, les États Membres et leurs partenaires de la société civile ont œuvré à l'élaboration d'un ensemble d'instruments [...] capables de faire respecter les principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme », a-t-il noté. Adoptée lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui s'est déroulée à Vienne en juin 1993, puis approuvée par l'Assemblée générale, la Déclaration a notamment porté création du poste de Haut Commissaire aux droits de l'homme, qu'occupe actuellement Navi Pillay. En tant que membre d'une organisation qui avait participé à un évènement en marge de la Conférence de 1993, Mme Pillay a évoqué aujourd'hui une « ère de changements », marquée par la fin de Guerre froide et de l'apartheid en Afrique du Sud. Dans une déclaration lue en son nom par Bacre Ndiaye, le Directeur du Conseil des droits de l'homme et de la Division des procédures spéciales au sein du Haut Commissariat, Mme Pillay affirme que la Conférence a marqué la toute

première fois où des représentants de gouvernements et de la société civile ont parlé des droits des femmes dans le cadre d'une conférence consacrée aux droits humains et pas spécifiquement aux droits des femmes. « Ce changement dans la manière de concevoir les droits de l'homme a ouvert la voie à des avancées déterminantes », a-t-elle noté, citant la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Elle a également contribué à la manière dont la perspective de genre a été intégrée dans l'Organisation dans son ensemble. « Toutefois, il reste beaucoup à faire. Comme c'était le cas il y a 20 ans, femmes et filles continuent d'être sexuellement et physiquement abusées et les responsables d'agir en toute impunité », a relevé Mme Pillay, pour qui la participation politique des femmes et leur pleine autonomisation est un work in progress. La Haute Commissaire a également exhorté la société civile à poursuivre son engagement vigoureux avec les Nations Unies, notant le rôle vital que les organisations non gouvernementales ont joué avec la Déclaration et le Programme d'action de Vienne. « Les Nations Unies ne pourront réaliser leurs objectifs sans la participation de ceux au service desquels elles sont supposées être. C'est seulement en écoutant leurs préoccupations que nous pourrons veiller à ce que notre action fasse une différence dans les vraies vies de vrais gens », a-t-elle lancé.

## **AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

### **CARACAS : DES MILLIERS DE JEUNES EXPRIMENT LEUR SOUTIEN À HUGO CHAVEZ**

Des représentants de la Jeunesse du Parti Socialiste Unifié du Venezuela (PSUV) ont exprimé leur soutien au gouvernement et au président Hugo Chavez leader de la Révolution Bolivarienne. Rassemblés ce dimanche place O'Leary, dans la capitale, les jeunes ont exprimé leur disposition à défendre les résultats du processus de transformations sociales mené par le président. Le ministre de la Communication et de l'Information, Ernesto Villegas, a indiqué que le gouvernement reste actif et en contact permanent avec le peuple, ce qui contraste avec les versions de la presse de la droite. Nous autres, nous avons une réalité, qui est dans la rue, qui est un pays fort, résolu à construire un futur, avec un peuple énergique et courageux, a-t-il ajouté. Il a aussi reconnu que les jeunes ont l'âge et l'esprit pour croire qu'il est possible de transformer les rêves en réalité. Pour sa part, la ministre de la Jeunesse, Maripili Hernandez a affirmé que des actions comme celle-ci prouvent que les jeunes ont une conscience politique et un engagement envers le président Chavez. A son tour le

président du PSUV pour la région centre ouest Tareck El Aissami, a déclaré que la jeunesse occupe des espaces importants dans l'avant garde révolutionnaire pour la construction du socialisme. Il a ajouté que face à la position des dirigeants de la droite qui cherchent la déstabilisation, la jeunesse révolutionnaire répond avec des chants et de la musique en soutien au Gouvernement. Se référant à l'initiative convoquée par les socialistes, il a indiqué: « Ceux qui représentent le futur de la patrie sont rassemblés ici ».

## **NOUVELLES JOURNÉES D'ACTION EN FAVEUR DES CINQ DE CUBA**

Des militants de la cause des Cinq préparent les 2e Journées d'actions de solidarité avec les Cinq, à Washington D.C., avec pour objectif de divulguer l'affaire des cinq antiterroristes cubains injustement incarcérés aux États-Unis, et d'exiger leur retour à Cuba. Lors d'une interview avec Prensa latina, Graciela Ramirez, coordinatrice du Comité international pour la liberté des Cinq, a annoncé qu'au cours de ces « Cinq jours pour les Cinq » qui débiteront le 30 mai, auront lieu des rencontres juridiques, politiques et religieuses. « Nous avons prévu d'effectuer des visites aux congressistes étasuniens et de réaliser une marche jusqu'à la Maison-Blanche, ainsi que des conférences et d'autres actions en faveur de Gerardo Hernandez, Ramon Labañino, Antonio Guerrero, Fernando Gonzalez et René Gonzalez », a-t-elle précisé. Selon Graciela Ramirez, des intellectuels, des artistes, des parlementaires, des juristes et des religieux de plusieurs pays ont confirmé leur participation à ces Journées, qui donnent suite à celles réalisées en avril 2012. « L'an dernier, nous avons eu l'occasion de rencontrer une quarantaine de congressistes nord-américains, auxquels nous avons donné des informations sur l'affaire des Cinq, et sur le soutien à leur cause de nombreux parlementaires dans le monde. Une action que nous prévoyons de renouveler cette année », a-t-elle poursuivi. « Ces 2e Journées Cinq jours pour les Cinq à Washington D.C. nous permettront d'informer l'opinion publique de ce pays sur les irrégularités commises par le gouvernement des États-Unis dans cette affaire, ainsi que de dénoncer son obstination à dissimuler les preuves de sa mauvaise conduite », a-t-elle ajouté. Ce gouvernement a utilisé des millions de dollars des contribuables pour payer des journalistes à Miami – siège du procès contre les Cinq – afin qu'à travers leurs articles, ils créent un climat hostile destiné à prédisposer le jury et la population contre les Cinq. Graciela Ramirez a précisé que la défense a présenté des preuves de ces agissements. Par ailleurs, elle a ajouté que le gouvernement étasunien avait refusé de dévoiler les images satellitaires prises le 24 février 1996, qui démontreraient que la destruction des avionnettes de l'organisation terroriste Brothers to the rescue (Frères à la Rescousse) a eu lieu dans l'espace aérien cubain. Cette action de défense du territoire national par

les autorités cubaines est devenue le centre du procès contre les Cinq, ainsi que des campagnes médiatiques de victimisation des groupes terroristes qui attaquent Cuba depuis Miami. « Pour toutes ces raisons, du 30 mai au 5 juin, ces 2e Journées de solidarité et de dénonciation seront l'occasion pour le mouvement de solidarité internationale de rappeler que cinq Cubains innocents sont emprisonnés aux États-Unis, et que c'est au gouvernement ce pays qu'il incombe la responsabilité éthique, politique et juridique de faire le nécessaire pour rendre ces cinq hommes à leur pays », a conclu Graciela Ramirez.

## **INDE**

### **INDE : LE FESTIVAL RELIGIEUX DE KUMBH MELA**

Le Kumbh Mela rassemble près de 100 millions de fidèles Hindous tous les 12 ans dans la ville d'Allahabad. Il s'agit du plus grand et plus spectaculaire rassemblement religieux au monde. Des centaines de milliers de pèlerins, emmenés par des prêtres nus et couverts de cendre, se sont immergés, lundi 14 janvier, dans le Gange, pour la plus grande fête religieuse du monde, le Kumbh Mela, qui se tient tous les douze ans à Allahabad (Etat de l'Uttar Pradesh) et doit rassembler quelque 100 millions d'hindous durant 55 jours. Ce festival religieux offre un spectacle incroyable, à l'image de la déroutante spiritualité indienne. Il est en effet spectaculaire de voir les sadous nus (saints hommes qui vivent de l'aumône) qui dansent au rythme des tambours avant de se plonger dans l'eau (voir image en attaché) et pratiquent des actes d'ascétisme (une discipline volontaire du corps et de l'esprit cherchant à tendre vers une perfection, par une forme de renoncement) impressionnants. Il rassemble des Hindous de tous bords, que ce soit des prophètes autoproclamés ou de simples fidèles. L'immersion dans les confluents du Gange est sensée les délivrer de leurs pêchés et les aider à trouver leur salut. La date du festival est décidée en vertu de critères astrologiques. Le Kumbh Mela trouve ses origines dans la mythologie hindoue selon laquelle, un des dieux fondateurs, Brahma, a choisi un lopin de terre sur lequel 3 fleuves sacrés, le Gange, le Yamuna et le Saraswati convergent. Ce lieu est actuellement appelé "Allahabad", ce qui signifie "la ville de Dieu". Allahabad est considérée comme une des destinations de pèlerinages hindous les plus sacrées de l'Inde. Le terme "Kumbh" signifie "urne" car le mythe raconte qu'une urne fut remplie par le nectar de l'immortalité qui émergea des eaux primitives agitées lors du combat entre les démons et les dieux. Combat qui fut gagné par les dieux, notamment par Indira, le fils du "chef du paradis". Des gouttes de l'urne sont tombées dans le fleuve Sangam, à Allahabad (Uttar Pradesh) mais également à Nasik (Maharashtra), Ujjain

(Madhya Pradesh) et Haridwar (Uttar Pradesh), les quatre endroits où les festivals de Kumbh se tiennent depuis des siècles. Le "Mela Kumbh" est le plus important et se tient toujours à Allahabad, considéré comme la ville indienne la plus sacrée de par la confluence de plusieurs fleuves. Le terme "Mela" signifie "foire", et donc, par extension business et commerce. Au cours des décennies, le Kumbh Mela s'est transformé en véritable foire commerciale. Délaissant quelque peu le côté spirituel au profit du business. Selon un rapport de l'Association des Chambres de Commerce et Industrie indien (The Associated Chambers of Commerce and Industry), le festival de Kumbh Mela, coûterait 11,5 milliards de roupies (210 millions de dollars américains) aux autorités indiennes et rapporterait des affaires pour un montant de 120 milliards de roupies. L'événement est également devenu une attraction touristique puisqu'il amènerait plus d'un million de touristes étrangers tous les 12 ans. La ville d'Allahabad et les berges du fleuve sont envahies d'échoppes vendant toutes sortes d'articles, allant des attirails nécessaires aux pujas, aux boissons et denrées alimentaires indispensables au séjour des pèlerins. C'est la saison haute pour les barbiers et les prêtres officiant pour prédire l'avenir des fidèles. L'organisation de l'événement est impressionnante: des milliers de tentes sont montées pour accueillir tous les pèlerins; des sanitaires (35.000 toilettes) et l'électricité sont également installés pour assurer un minimum de confort; 30.000 policiers sont mobilisés afin de maintenir l'ordre public et enfin, 243 docteurs sont disponibles 24 heures sur 24. L'eau polluée du Gange consommée par la plupart des pèlerins car elle est considérée comme sacrée, représente un danger pour la santé des fidèles. La semaine passée, les compagnies qui jouxtent les rives du Gange ont dû s'abstenir de déverser des produits polluants dans l'eau du fleuve. De l'eau fraîche a été versée en amont du fleuve et les autorités qui organisent le festival ont déclaré que la zone était débarrassée de substance plastique et chimique.

**PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**



**ÉTAT DES MARCHÉS**

## **ASIE**

Les places asiatiques sont secouées par le plongeon de 5% de Shanghai. Les autorités chinoises ont à nouveau haussé le ton via de nouvelles mesures anti-spéculation pour refroidir les ardeurs du marché immobilier du pays, ce qui a eu pour effet de faire chuter les valeurs liées au secteur, et donc les indices. Dans la région, seul le Nikkei 225 résiste au Japon, après le discours d'entrée en fonctions du nouveau gouverneur de

la Banque du Japon, déterminé à lutter contre la déflation. L'incertitude politique qui règne toujours en Italie contribue aussi à alourdir le climat de début de semaine. - La Bourse de Tokyo a fini en hausse de 0,40% lundi, inscrivant en séance un pic de 53 mois à la faveur de bonne tenue des valeurs financières et immobilières, qui ont bénéficié de l'anticipation de nouvelles mesures de soutien à l'économie de la Banque du Japon (BoJ). L'indice Nikkei a gagné 45,91 points à 11.652, 29 points après avoir atteint en séance 11.767,68 points. Le Topix, plus large, a pris 7,92 points (+0,80%) à 992,25 points.

## **ÉTATS UNIS**

Wall Street reste assez prudent, mais résiste toujours bien ce lundi aux inquiétudes budgétaires aux Etats-Unis. La lourde correction de la place boursière chinoise, affectée par les craintes relatives à l'immobilier, n'alarme pas non plus réellement la cote américaine. Les espoirs concernant une poursuite de la politique ultra-accommodante de la Banque centrale US apportent toujours un relatif réconfort. Le DJIA consolide actuellement de 0,29%, à 14.049 pts, tandis que le Nasdaq perd 0,12% à 3.166 pts. Warren Buffett, le légendaire oracle d'Omaha, a estimé sur CNBC ce jour que les marchés actions étaient incontestablement dopés par le niveau plancher des taux d'intérêt et donc par les efforts de stimulus monétaire de la Fed. Buffett pense que certains gérants retireront de l'argent des marchés lorsqu'il sera clair que la politique de la Fed change de direction. Sans aller plus loin dans ses prévisions, l'investisseur milliardaire juge que le jour où la Banque centrale américaine donnera le signal de cette inflexion sera intéressant à analyser. Janet Yellen, la vice-présidente de la Fed, a confirmé ce jour, lors d'une conférence sponsorisée par la National Association of Business Economists, qu'une orientation agressive en matière de politique monétaire demeurerait nécessaire, compte tenu du niveau de l'économie.

## **EUROPE**

A l'exception de Paris et de Madrid, les Bourses européennes ont terminé en baisse lundi, dans un contexte d'incertitudes liées aux coupes budgétaires aux Etats-Unis, à l'impasse politique en Italie et à l'annonce par la Chine de statistiques décevantes, mais elles ont toutes fini au-dessus de leurs plus bas du jour. Soutenu par France Télécom, l'indice CAC 40 à Paris a surnagé avec un gain de 9,85 points ou 0,27% à 3.709,76 points. A Madrid, l'Ibex-35 a fait encore mieux en prenant 0,72%, aidé lui aussi par son opérateur télécoms historique. Le FTSE-100 londonien a en revanche cédé 0,52% et le Dax-30 à Francfort 0,21%, tandis que la Bourse de Milan signait la plus mauvaise performance des grandes places européennes avec un recul de 0,85%. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300, en baisse une bonne partie de la séance, a fini sur un gain modeste de 0,06% et l'EuroStoxx50 a pris 0,12%. Pour la première fois en sept mois, le sentiment en zone euro s'est dégradé en mars, en raison des craintes de voir le blocage politique en Italie rallumer la crise de la dette de la zone euro, selon les données de l'institut Sentix publiées lundi.

## **CHANGE**

L'euro reculait face au dollar lundi, dans un marché optant pour la prudence et les actifs jugés les plus sûrs avant une réunion de l'Eurogroupe qui devrait se pencher sur l'impasse politique en Italie et sur le cas de Chypre, au bord de la faillite. Vers 17H00

GMT , l'euro valait 1,2995 dollar contre 1,3018 dollar vendredi vers 22H00 GMT. L'euro baissait également face à la devise nippone, à 121,32 yens contre 121,79 yens vendredi soir. Le dollar perdait du terrain face à la monnaie japonaise, à 93,35 yens contre 93,57 yens vendredi soir. Les ministres des Finances de la zone euro se retrouvaient lundi à Bruxelles pour discuter notamment des conditions d'un plan d'aide pour Chypre, estimé à 17 milliards d'euros dont jusqu'à 9 milliards pour renflouer les banques plombées par leur exposition à la dette grecque. Le commissaire européen aux Affaires économiques Olli Rehn a insisté, dans un entretien au journal Spiegel lundi, sur "l'importance systémique" au sein de la zone euro de Chypre, qui pourrait être conduit à en sortir faute d'une aide financière européenne. Vers 17H00 GMT, la livre britannique progressait face à la monnaie unique, à 86,17 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5081 dollar. La devise helvétique gagnait du terrain face à l'euro, à 1,2246 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9423 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.574,25 dollars au fixing du soir contre 1.582,25 dollars vendredi. La devise chinoise a terminé à 6,2251 yuans pour un dollar contre 6,2230 yuans vendredi.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les cours du pétrole ont reculé aujourd'hui, pénalisés par l'humeur maussade d'un marché inquiet pour la demande en brut dans le monde et prudent avant une semaine riche en indicateurs des deux côtés de l'Atlantique. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril a cédé 56 cents à 90,12 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), après être tombé en cours d'échanges à 89,33 dollars, au plus bas depuis deux mois. Les contrats sur le Brent de Mer du Nord et sur le WTI texan ont terminé en baisse lundi, affectés par de mauvais indicateurs économiques en Chine et en Europe. L'échéance avril sur le brut léger US a perdu 56 cents, soit 0,62%, à 90,12 dollars le baril. La même échéance sur le Brent a cédé 31 cents (0,28%) à 110,09 dollars le baril.

### **Prix des carburants en France**

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

### **Prix des carburants en Guadeloupe**

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

## **PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**

## **LE 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME**



# **M**ANAGEMENT ET DROIT

## **REVIREMENT DE JURISPRUDENCE EN MATIERE DE TRAVAIL DISSIMULE**

L'indemnité conventionnelle ou légale de licenciement et l'indemnité forfaitaire de travail dissimulé peuvent désormais se cumuler. L'actualité du travail dissimulé est sans conteste dominée ce mois-ci par la décision qui vient d'être rendue par la Chambre sociale de la Cour de cassation du 6 février 2013 (pourvoi n° 11-23738). Cet arrêt était déjà remarquable pour sa partie qui concernait la validation des enregistrements réalisés sur un répondeur de téléphone portable qui ne constituaient pas un moyen déloyal de preuve, en l'occurrence pour contester un licenciement : c'était déjà une petite révolution. Et voilà que le deuxième moyen de cet arrêt décidément novateur est relatif à la problématique bien connue du cumul de l'indemnité conventionnelle ou légale de licenciement et l'indemnité forfaitaire pour travail dissimulé que refusait obstinément d'appliquer les tribunaux. En effet, l'employeur faisait grief à l'arrêt confirmatif d'appel de l'avoir condamné à verser à son salarié abusivement licencié à la fois une indemnité conventionnelle de licenciement et une indemnité pour travail dissimulé, alors que les dispositions de l'article L. 8223-1 du Code du travail ne feraient, selon l'employeur, pas obstacle au cumul de l'indemnité forfaitaire pour travail dissimulé qu'elles prévoient avec les indemnités de toute nature auxquelles le salarié a droit en cas de rupture de la relation de travail, à la seule exception de l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement. Rappelons que l'article L 8223-1 dispose depuis 2008 qu' "En cas de rupture de la relation de travail, le salarié auquel un employeur a eu recours dans les conditions de l'article L 8221-3 ou en commettant les faits prévus à l'article L 8221-5 a droit à une indemnité forfaitaire égale à six mois de salaire". C'était une position restrictive qui était retenue jusqu'alors par les juridictions sociales qui estimaient que l'indemnité pour travail dissimulé et une indemnité conventionnelle de licenciement n'étaient pas cumulables, seule la plus élevée des deux devant être allouée au salarié, sauf à violer l'article L. 8223-1 du Code du travail susvisé. Un récent arrêt de la Cour de cassation du 24 octobre 2012 adoptait encore cette analyse très ferme. La Chambre sociale ne l'entend cependant manifestement plus de cette oreille et sa formation plénière va refaire une lecture sans doute plus rigoureuse (pour les employeurs) de cet article L. 8223-1 du Code du travail, et nous indiquer qu'en cas de rupture de la relation de travail, le salarié auquel un employeur a eu recours dans les



conditions de l'article L. 8221-3 ou en commettant les faits prévus par l'article L. 8221-5 a droit à une indemnité forfaitaire égale à six mois de salaire et qu'au regard de la nature de sanction civile de cette indemnité, ces dispositions ne font pas obstacle au cumul de l'indemnité forfaitaire qu'elles prévoient avec les indemnités de toute nature auxquelles le salarié a droit en cas de rupture de la relation de travail. Bref : les deux indemnités peuvent désormais se cumuler, ce qui constitue un revirement de jurisprudence pour le moins spectaculaire et inattendu, mais totalement justifié et que nombre de praticiens attendaient avec impatience .

**PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD**

## **LE 25 MARS**

**Journée internationale de commémoration des victimes de**

**l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves**



## **TABLEAU DE BORD**

### **LE SMIC**

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

### **INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:**

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

### **POPULATION**

POPULATION 2011: 401 784 habitants

### **OFFRE**

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand ( 2 690 )

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

### **DEMANDE**

CONSOMMATION 2011: 8 488 ( 5 126 ménage et 3 362 administration )

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

### **PRIX**

SEPTEMBRE 2012 : 1,5 % SUR UN AN

### **EMPLOI , CHÔMAGE**

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

### **NOMBRE D'ENTREPRISES**

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

**PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE**

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## **RÉDACTION**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## **ADMINISTRATION :**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**

**LA NATION**

**LE REGARD DES GUADELOUPÉENS**

**SUR LA GUADELOUPE**

**ET**

**SUR LE MONDE**